



PRO HELVETIA

PRO HELVETIA ET LE RAYONNEMENT CULTUREL DE LA SUISSE A L'ETRANGER

Exposé présenté à la
réunion annuelle des Ambassadeurs de Suisse
Berne, 1er septembre 1967

Monsieur le Conseiller fédéral,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Département politique fédéral d'avoir permis aux représentants de Pro Helvetia d'assister à votre réunion et d'y prendre la parole pour vous exposer brièvement leurs préoccupations quant aux rapports entre le Département politique et l'institution qu'ils représentent.

Il y a trois ans, jour pour jour, l'ancien président de Pro Helvetia, le professeur Jean-Rodolphe de Salis, vous faisait un exposé très substantiel sur le rayonnement culturel de la Suisse à l'étranger en général et Pro Helvetia en particulier. Ceux d'entre vous qui l'ont entendu à l'époque ayant vraisemblablement retenu ses propos, qui n'ont rien perdu de leur actualité, je renonce délibérément à toute considération historique et philosophique sur les origines et la raison d'être de Pro Helvetia. Dans les quelques minutes qui me sont imparties, je vous ferai part de quelques réflexions inspirées par le travail quotidien et souvent terre à terre de notre institution.

Comme vous le savez, l'action de Pro Helvetia à l'étranger s'appuie actuellement sur la loi fédérale du 17 décembre 1965, dont l'art. 1er déclare qu'il "est créé, pour maintenir et développer le patrimoine spirituel du pays et pour entretenir les relations culturelles avec l'étranger, une fondation de droit public qui porte le nom de Pro Helvetia". L'art. 2, lettre d) précise que la fondation entretiendra les relations culturelles avec l'étranger "en y faisant notamment connaître les oeuvres et les activités de la Suisse dans l'ordre de la pensée et de la culture". Ce qu'entend le législateur par "les oeuvres et les activités de la Suisse dans l'ordre de la pensée et de la culture", formule qui laisse le champ libre à de nombreuses interprétations, a été précisé en son temps par le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale du 29 juillet 1948. Ce document, qui présida à la création de la fondation, spécifie que la tâche de Pro Helvetia est de "faire connaître au dehors ... les valeurs artistiques, littéraires ou intellectuelles" qui assurent le renom de notre pays, "ainsi que les traditions morales ou spirituelles par lesquelles il contribue activement à la civilisation générale".



Je me suis permis d'insister sur ces définitions, car nous devons constater presque journalièrement que même nos partenaires les plus proches se font une idée à leur convenance des buts de Pro Helvetia. Il est très facile de distinguer ce qui est tourisme et industrie. Pour le reste, la tendance est d'en attribuer la responsabilité à Pro Helvetia qui, souvent, se sent un peu dans le rôle de la bonne à tout faire. Les poupées en costumes nationaux pour la Fédération japonaise des amis du monde relèvent peut-être de nos valeurs artistiques. Les drapeaux cantonaux pour la décoration d'une salle de bal d'un club automobile appartiennent peut-être à nos traditions spirituelles, mais est-ce que l'absence de suffrage féminin rentre vraiment dans notre cahier des charges, à moins qu'on y voie l'une de ces "traditions morales et spirituelles" par lesquelles notre pays "contribue activement à la civilisation générale". Sans vouloir aucunement minimiser l'importance de ces questions, il faut retenir que ce sont pour Pro Helvetia des préoccupations marginales et que notre mandat est ailleurs. Qu'il y ait des lacunes évidentes dans le domaine de la présence suisse à l'étranger, nous en convenons tous. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour en faire endosser l'entière responsabilité à Pro Helvetia.

Vous savez que Pro Helvetia, pour des raisons avant tout financières, a renoncé jusqu'ici à créer ses propres succursales à l'étranger, au contraire de l'Office national suisse du tourisme ou, il y a peu de temps encore, de l'Office suisse d'expansion commerciale ou encore de nos confrères étrangers, le British Council ou les instituts danois et suédois. Si elle a pu s'en passer, c'est avant tout grâce à un gentlemen's agreement passé avec le Département politique fédéral, dont le chef, au début des années 1950, autorisa les représentations diplomatiques et consulaires à traiter directement avec la fondation pour toutes les affaires ayant trait à nos relations culturelles. Ce contact direct Pro Helvetia/postes à l'étranger est une des conditions indispensables à un travail fructueux et il semble avoir donné jusqu'ici pleine satisfaction. Il serait cependant nécessaire de rappeler périodiquement cet accord car, avec les rotations de personnel, les bonnes habitudes prises pendant ces quelque quinze années ont parfois tendance à se perdre. A l'origine de cet accord n'était point, comme on pourrait peut-être le supposer, le désir de court-circuiter la centrale du Palais fédéral. Les raisons étaient, d'une part, purement pratiques pour assurer un maximum d'efficacité, de rapidité et de mobilité - facteurs extrêmement importants dans notre travail - et, d'autre part, politiques par le désir de bien marquer que les relations culturelles de la Suisse n'émanent pas d'un office de l'administration centrale ni de l'organe d'un département fédéral, mais d'une collectivité autonome simplement surveillée mais non pas dirigée par l'Etat. Bien entendu, toute politique de relations culturelles avec l'étranger relève nolens, volens de la politique étrangère d'un Etat qu'elle contribue à façonner. Mais notre expérience nous prouve que, tout en étant coordonnée à la politique étrangère, elle sera d'autant plus efficace qu'elle se cantonnera au domaine strictement culturel. Les quelques très rares tentatives où, à la demande du Département politique, nous avons essayé de coordonner trop étroitement nos entreprises avec certaines de ses démarches d'aspect purement politique, n'ont guère été concluantes et n'incitent pas à être poursuivies.

Ceci dit, rien ne serait plus faux que de croire que Pro Helvetia craint les contacts avec le Département politique fédéral. Comme avec nos collègues de l'ONST et de l'OSEC, nous sommes en rapports journaliers avec les représentants du Département, intéressés de près ou de loin à notre activité, que ce soit la division des Organisations internationales, le service Information et presse ou encore les Affaires politiques. C'est d'ailleurs avec eux que nous préparons actuellement, à votre intention, une circulaire sur Pro Helvetia qui exposera, en particulier, la répartition des tâches et des compétences entre le Département et notre fondation. Les travaux préparatoires sont déjà fort avancés et nous espérons pouvoir vous adresser ce document très bientôt. Il s'insérera dans l'effort de coordination dont on a tant parlé et qui a provoqué en Suisse pas mal de discussions. Je crois pouvoir affirmer, et M. Kämpfen ne me contredira pas, que cette coordination, souvent ignorée au dehors il est vrai, est une réalité quotidienne entre le Département politique, l'ONST, l'OSEC et Pro Helvetia. Ce qui manque souvent, par contre, et là nous sommes entièrement démunis, c'est la coordination à l'étranger, entre les ambassades, les consulats et les colonies suisses. Un exemple tout récent illustrera mieux ma pensée: Lors de l'inauguration d'une des dernières grandes manifestations de Pro Helvetia, le vernissage en a été en grande partie gâté par le fait que le Consul général de la ville où avait lieu la manifestation en question, piqué au vif parce qu'il considéra comme une immixtion inadmissible de notre attaché culturel, avait fait de la résistance passive en refusant de compléter la liste des invités établie par l'ambassade. Le vernissage de notre exposition fit les frais de cet accès de mauvaise humeur et, en fin de compte, c'est l'image de notre pays auprès du public étranger qui en pâtit, et c'est ce qu'il faudrait éviter à tout prix. Il semblerait normal que Pro Helvetia puisse considérer nos attachés culturels comme ses propres agents de liaison, que ce soit avec nos consulats et nos consulats généraux, les colonies suisses ou nos partenaires étrangers.

A côté de la coordination, il a beaucoup été question de l'information de nos postes à l'étranger. Il est indéniable que pour pouvoir seconder efficacement nos activités, vous devriez être informés au fur et à mesure des ressources intellectuelles et artistiques du pays et des moyens d'action de Pro Helvetia. Pour vous tenir au courant de l'actualité, Pro Helvetia a de tout temps adressé aux postes qui en ont fait la demande nos principales revues littéraires et artistiques, telles que la Revue musicale suisse, DU/ATLANTIS, Werk, Style, Neue Graphik, ces deux dernières disparues d'ailleurs récemment. En plus, notre service d'information et de presse vous adresse périodiquement de la documentation culturelle et, enfin, à partir de cette année, nous avons décidé de vous envoyer régulièrement un calendrier de manifestations organisées par ou en collaboration avec Pro Helvetia. Ce n'est pas sans quelques appréhensions que nous vous avons livré ce document, dont la première édition a paru en juin de cette année et dont la seconde vient de vous être remise. Ce calendrier est un simple instrument de travail à l'usage interne. Il n'est destiné ni à la publication ni à être remis à des tiers. Sa présentation est donc tout à fait secondaire et son principal objectif est de vous apporter un maximum d'informations aussi concrètes que possible et aussi longtemps à l'avance que faire se peut. Nous sommes parfaitement conscients

qu'en jouant ainsi cartes sur table nous prêtons dangereusement le flanc à la critique d'une part et, d'autre part, nous risquons d'éveiller des appétits sans avoir la possibilité de les rassasier tous. Nous acceptons volontiers ces risques, persuadés que ceux qui, non contents de critiquer, voudront tirer parti de ce document, pourront nous rendre des services inestimables en nous aidant à rendre encore plus efficaces nos entreprises. Une des principales conditions de succès de ces dernières est que nos représentations diplomatiques et consulaires prennent le temps et la peine de nous informer de façon exhaustive et en temps voulu sur les possibilités qui s'offrent à la Suisse dans leur pays de résidence. Trop souvent, nous devons constater que des projets de manifestations ou des personnalités étrangères sont recommandés à Pro Helvetia par pure complaisance et sans que nos représentants se soient eux-mêmes assurés sur place de leur mérite réel. Il nous est arrivé que, à un moment où il n'était plus possible de reculer, une certaine ambassade s'emploie à faire avorter tel projet qu'elle avait à l'origine chaudement appuyé sans se rendre exactement compte de sa portée réelle et des frais qu'il occasionnerait.

Ceci m'amène à vous donner quelques indications sur les ressources matérielles dont dispose actuellement et disposera à l'avenir notre fondation. Cette année, ce sont 1'600'000 francs pour tout ce qui concerne notre activité à l'étranger, y compris nos frais de personnel et d'administration; le reste de la subvention fédérale, soit 1'400'000 francs étant consacré à notre activité à l'intérieur du pays. Cette somme sera augmentée en 1968 de 300'000 francs pour atteindre, à partir de 1969, un plafond de 2'250'000 francs, qui ne pourra être modifié sans que la loi qui nous régit actuellement soit révisée. Ces chiffres, considérables par rapport à ceux dont nous pouvions faire état jusqu'en 1965, ne sont plus si impressionnants une fois qu'on les répartit sur les différents domaines que recouvre notre activité.

Pour les expositions de tous genres, de l'exposition didactique en passant par l'exposition de livres jusqu'à l'exposition d'art, nous avons inscrit 300'000 francs à notre budget. L'exposition "Les grandes heures de l'amitié franco-suisse" à l'Hôtel de Rohan à Paris a coûté 100'000 francs, dont la moitié à la charge de Pro Helvetia et l'autre à celle des Archives de France. L'exposition Borromini, qui s'ouvrira cet automne à la Villa Ciani à Lugano et qui sera présentée ensuite, si possible, à l'étranger, a coûté 75'000 francs à Pro Helvetia. La grande exposition d'architecture que nous préparons pour Moscou au printemps 1968 exige une première mise de fonds de 300'000 francs uniquement pour sa réalisation. Ces sommes peuvent paraître disproportionnées, mais rappelez-vous simplement que le pavillon suisse à Montréal a coûté environ 13 millions et que l'on compte pour celui d'Osaka en 1970 17,5 millions. Heureusement que bien des réalisations tout aussi intéressantes au point de vue de leur résonance à l'étranger ne coûtent presque rien, et ceci grâce à la collaboration d'instituts et musées étrangers, au savoir-faire de nos ambassades et, surtout, à la qualité de ce que peut offrir la Suisse dans le domaine des arts. Un seul exemple: La prestigieuse exposition de dessins suisses du 16e au 20e siècle, qui s'ouvrira en octobre à Washington et ira ensuite dans trois des plus importants musées américains, ne nous coûtera en définitive guère plus de 25' à 30'000 francs. Etant donné le caractère exceptionnel de ce choix d'oeuvres, dont une

douzaine de dessins de Holbein qui ne quittent presque jamais le Musée de Bâle, nos partenaires américains ont été prêts à prendre à leur charge presque la totalité des frais d'assurance, de transport et du catalogue. Dans le domaine musical, nous disposons pour les tournées d'orchestres et solistes suisses à l'étranger ainsi que pour l'exécution d'oeuvres de compositeurs suisses par des ensembles étrangers de 250'000 francs. Si cela nous a permis cette année, parmi d'autres entreprises, de financer les deux concerts de l'OSR, qui a remporté un succès triomphal à New York, c'est que nous avons pu bénéficier du déplacement de cet orchestre au Festival mondial de l'Exposition de Montréal. Pour le théâtre, un poste de 130'000 francs nous permet d'envisager une tournée d'une troupe romande dans les pays du Maghreb avec des pièces d'auteurs suisses au programme. Les distances à parcourir n'étant pas considérables et la durée de la tournée assez réduite, un crédit d'environ 100'000 francs devrait permettre de réaliser cette entreprise. Par contre, pour une tournée en Amérique du Nord de la Schauspieltruppe Zürich de Maria Becker, actuellement à l'étude pour l'année 1968, c'est un crédit trois fois supérieur que devra mettre à disposition Pro Helvetia. La somme de 100'000 francs, dont nous disposons actuellement pour les publications, prêterait à sourire si on voulait la comparer avec celle que dépense, par exemple, l'Office national suisse du tourisme. N'oublions pas, cependant, que le public auquel s'adresse Pro Helvetia est différent de celui que cherche à atteindre l'Office national suisse du tourisme. Alors que ce dernier doit être en mesure de faire des distributions de matériel sur une très grande échelle et de prévoir des éditions de prospectus à plusieurs millions d'exemplaires, Pro Helvetia a en vue un public sélectionné. Par ailleurs, notre tendance est de rechercher la collaboration d'éditeurs privés, suisses ou étrangers, ce qui nous permet, d'une part, de réduire nos frais d'édition et, d'autre part, de mieux atteindre le public étranger. A titre d'exemple, citons la brochure sur "La sécurité sociale suisse" écrite par Arnold Saxer à la demande de Pro Helvetia et publiée aux Editions Haupt à Berne, le numéro spécial de l'hebdomadaire brésilien "Manchete" consacré à la Suisse ou le numéro de l'organe de la Dante Alighieri "Il Veltro", qui paraîtra très prochainement et sera consacré aux rapports italo-suisse. 50'000 francs sont affectés à un service de documentation, qui fournit régulièrement à nos ambassades et consulats, et ceci de manière accrue ces dernières années, une documentation très variée sur la vie culturelle en Suisse. Il s'agit soit d'articles consacrés à des questions d'actualité et rédigés à la demande de Pro Helvetia ou repris dans nos principaux quotidiens, soit de brochures et revues ayant publié des études susceptibles d'intéresser nos postes et leurs correspondants étrangers. 110'000 francs sont consacrés à notre service de voyages d'études en Suisse de spécialistes étrangers intéressés à tel aspect de la vie culturelle de notre pays. Ce domaine de l'activité de Pro Helvetia, s'il n'exige pas de très grands fonds, demande un très gros effort de personnel, car tous les voyages d'études qu'organise la fondation sont conçus individuellement, ce qui est le secret de leur succès et des résultats parfois spectaculaires que nous avons pu enregistrer. Pour la distribution de publications, livres, brochures, revues, disques et partitions musicales, nous disposons annuellement de quelque 180'000 francs. Cette somme pourrait être utilement augmentée, car les dons de livres à des universités ou des instituts spécialisés sont souvent la seule voie ouverte à notre intervention, notamment dans certains pays du tiers monde, toute autre action entraînant des dé-

penses absolument disproportionnées avec le résultat qu'on pourrait en escompter. En plus, la demande de disques ne fait qu'augmenter, notre Anthologie de 30 microsillons, qui donne un panorama de la musique suisse des origines à nos jours, jouissant d'une grande faveur. Elle sera d'ailleurs complétée par 20 enregistrements stéréophoniques dont le premier vient de sortir de presse. Notre service de films a 100'000 francs pour acheter des bandes documentaires et les mettre à la disposition de nos représentations diplomatiques. Ce service est en pleine évolution et nous avons pu multiplier ces dernières années les dépôts de films auprès de nos principaux postes à l'étranger. Il serait cependant à souhaiter que, petit à petit, nos représentations diplomatiques et les principaux consulats généraux soient dotés automatiquement par le Département politique fédéral tant d'appareils de projection cinématographique 16 mm que d'installations stéréophoniques pour l'audition d'enregistrements musicaux. Si jeme permets cette remarque, c'est que Pro Helvetia a reçu des demandes tendant à obtenir ce genre d'équipement et que nous nous sommes vus obligés d'y donner suite tant pour notre ambassade à Washington que pour notre ambassade à Canberra. Il s'agit là cependant d'exceptions et, comme vous le constatez, nos moyens ne nous permettent pas d'aller plus loin. Je vous passe les détails des autres postes de notre budget, qui touchent aux lecteurs suisses et boursiers étrangers, aux émissions radiophoniques - en particulier notre collaboration avec le Service suisse d'ondes courtes - et l'administration.

Selon le point de vue que l'on adopte, ces chiffres peuvent paraître plus ou moins encourageants. Comparés aux moyens dont nous disposons jusqu'en 1965, ils marquent un net progrès, mais en regard des exigences auxquelles doit faire face Pro Helvetia, ils peuvent rebuter les meilleures volontés. Quoi qu'il en soit, il faut en tenir compte notamment dans la planification de notre activité. Il est évident que le projet d'exposition d'architecture dont je vous entretenais tout à l'heure, ou celui des tournées théâtrales aux Etats-Unis et au Maghreb, doivent être préparés de longue main puisque leur financement doit se répartir sur plusieurs années. Mais il y aura certainement des esprits chagrins pour nous reprocher de ne rien avoir prévu dans le domaine de l'architecture et du théâtre en dehors de l'URSS, de l'Amérique du Nord et des pays du Maghreb. Dans la mesure du possible, nous tâchons cependant de réserver une partie de nos moyens pour pouvoir saisir des occasions particulièrement intéressantes si elles se présentent. Mais à l'impossible nul n'est tenu, et si un poste d'outre-mer nous demande par télégramme une exposition toute faite dans un délai de quelques semaines, force nous est de répondre par la négative. Vendredi soir, on me demandait par téléphone vingt-cinq légendes de cinq à six lignes caractérisant chacun de nos cantons et demi-cantons à l'intention d'un grand magasin étranger qui les attendait pour mercredi, soit cinq jours plus tard. Autrement dit, lundi matin, toutes affaires cessantes, mes collaborateurs auraient dû se mettre à rédiger ces textes d'un intérêt très annexe pour Pro Helvetia.

Pour résumer, nous nous efforçons de planifier notre action, mais les plans les plus subtils ne nous permettront pas d'offrir ce dont nous ne disposons point. A l'opposé, nous tâchons d'être aussi souples que possible, mais même à Pro Helvetia les miracles n'arrivent pas tous les jours.

Je ne voudrais pas conclure sans vous dire, et ceci sans aucune flatterie mais simplement pour tenir compte de la réalité, que nos meilleurs collaborateurs se trouvent dans nos postes à l'étranger. Sans leur concours, nous serions comme un insecte privé de ses antennes et notre activité serait inconcevable. Je crois pouvoir dire que nos rapports avec nos ambassades et consulats sont, en règle générale, excellents. Nous tâcherons de les rendre encore plus étroits en nous déplaçant plus souvent à l'étranger que par le passé, ce que nos moyens en argent et en personnel ne nous permettaient pas jusqu'ici. Un premier pas a déjà été fait tant de la part du président de Pro Helvetia que de ses collaborateurs au secrétariat. Tout aussi précieux sont les prises de contact avec ceux d'entre vous et de vos collaborateurs qui, lors de leurs passages en Suisse, prennent la peine de se déplacer au siège de notre fondation au Hirschengraben à Zurich. Ce qui nous attriste parfois est de découvrir tout à coup que l'absence d'intérêt pour toute manifestation suisse dans le domaine de la pensée que nous avons enregistré dans tel ou tel pays ne reflétait nullement l'opinion publique, mais simplement le désintéressement de notre représentant, et qu'un simple changement de personne dans l'un de nos postes pouvait établir d'un jour à l'autre un tout autre climat de relations culturelles. Loin de surestimer nos ressources intellectuelles et artistiques, qui sont à l'échelle du pays, nous allons trop souvent à l'autre extrême et, par une sorte de complexe d'infériorité, nous renforçons trop volontiers l'étranger dans son préjugé que la Suisse n'a que des vertus économiques, hôtelières et horlogères, mais aucun don pour tout ce qui relève des arts et des lettres.

Je vous suis d'autant plus reconnaissant d'avoir bien voulu réserver une partie de vos débats à l'examen de nos relations culturelles avec l'étranger et vous remercie, Monsieur le Conseiller fédéral, Messieurs les Ambassadeurs et Messieurs, de toute votre attention.

Luc Boissonnas

LBs/ns